

## Compte Rendu du CVU de l'UL du 28/11/2022

par le SNPTES

**Ce CVU se tient à Nancy, à la FST**

**Présents : 13**

**Procurations : 4 + 2 à partir de 16h**

### 1. Informations de la Présidente et du vice-président du CVU

Situation financière : année 2022 qui se présente de manière plutôt positive. Impossibilité pour 2023 à boucler le budget en équilibre (augmentation du coût de l'énergie) Difficulté à se projeter au-delà de 2023.

La transition écologique ne doit pas être le seul moyen de faire bouger les finances.

Entrée dans l'alliance eureka pro : préparation du dossier pour le renouvellement de cette université européenne.

Projet d'établissement : schéma Velo : accentuer la vie étudiante, la vie universitaire.

Réunion d'une conférence territoriale le 16 novembre : création d'un volet territorial dans le Velo

Mission de l'inspection générale qui travaille sur un rapport sur le sport à l'université. La place des pratiques sportives dans la formation des étudiantes : élément superfétatoire ou élément facultatif ? Selon la volonté qu'ont les établissements à s'engager dans la pratique sportive des étudiantes.

Début décembre : élections professionnelles, concerne tous les personnels, installation du CSA. Vient enrichir la politique de l'établissement.

### Informations du VP CVU

Création des comités TE et EDI. Comité TE a eu sa 1ère réunion la semaine dernière.

Le 15 novembre s'est tenu le 1er copil SAPS (sciences avec et pour la société), point présenté au prochain conseil.

Convention cadre signée avec la MGEN, destinée à renforcer tous les partenariats MGEN/UL porté par la DVUC, l'INSPE, centre Pierre Janet.

Visite HCERES établissement les 31 janvier, 1 et 2 février 2023 : vient expertiser l'établissement. Ils vont souhaiter rencontrer des élus des différents conseils. DGS demande à chaque conseil de donner le nom de personnes qui pourraient être appelées.

Noms : **Anne Laplace Chassard, Stéphanie Dap**, Brice Feli, Meddhi Kalcoul, Paul Muller, Sophie Pierron

Course étudiante de Saint Nicolas le 7 décembre 2022

Fête de Noël pour les enfants des personnels organisée par la DVUC, un spectacle à Nancy et un à Metz.

Schéma directeur : détaillé dans le prochain CVU du 16 janvier 2022.

## **2. Approbation du projet de compte-rendu du CVU du 17 octobre 2022**

vote : unanimité

## **3. Ajout en tant qu'invité permanent au CVU du VP du conseil de la formation et de la directrice de la DIFOR**

Renforcement des liens entre la formation et la vie universitaire. La semaine dernière VP CVU et Directeur de la DVUC sont devenus invités permanents du Conseil de la formation.

vote : unanimité

## **4. Tarification DDOC 2023**

Cette proposition obéit à deux objectifs majeurs :

- Ouvrir les BU sur les territoires lorrains en les rendant accessibles au plus grand nombre d'utilisateurs ;
- Simplifier et faciliter le travail des agents d'accueil des BU en limitant les procédures chronophages et sans valeur ajoutée

Propositions :

- Tarifs de 15 € pour 6 mois et 30 € pour un an (précédemment : 15 € pour 3 mois, 30 € pour 6 mois et 50 € pour un an). Cela n'ouvre droit qu'au prêt à domicile. Les inscrits extérieurs n'ont accès ni au wifi, ni à la documentation électronique à distance, ni aux réservations de carrels, ni aux photocopies ; ces nouveaux montants permettront le maintien des recettes actuelles (environ 8000 € annuels) et l'inscription de nouveaux usagers rebutés par les anciens tarifs ;

- Gratuité du PEB pour les enseignants, personnels et étudiants UL : environ 4000 € de

recettes annuelles mais cela génère de nombreux actes de gestion (encaissements dans les régies, refacturations aux laboratoires, rappels, suivi, etc.) ;

- Suppression de la facturation des numérisations d'images : cela n'a jamais été appliqué car trop chronophage pour des recettes minimales ; ce service est destiné aux laboratoires notamment pour la numérisation de leurs fonds patrimoniaux qui ont vocation à intégrer Pulsar ; le matériel en place depuis le printemps 2021 a été financé par la MSH ;

- Exonération d'inscription pour les étudiants et élèves inscrits dans une structure d'enseignement public à partir du lycée : permettre l'accès à la documentation universitaire à l'ensemble des étudiants et lycéens de Lorraine ; pas de politique documentaire spécifique pour ces publics (donc pas de coût supplémentaire) ; ancrer l'UL via ses BU dans le territoire ; acculturer ces publics aux lieux universitaires

- Chercheurs et personnels des EPST : gratuité pour le seul le CNRS, désormais extension pour tous les EPSCT

Remarques :

- Ces propositions ne sont valables que pour l'année 2023. Elles pourront être revues, amendées et corrigées pour l'année 2024 si nécessaire.

## **5. Évolutions du SUMPPS**

SUMPPS devient SSE (Service de Santé Étudiant), plus facile à afficher et à retenir

La politique de santé étudiante implique :

- les établissements d'enseignement supérieur
- les acteurs de santé du territoire

Services ouverts à l'ensemble des étudiants de l'ESR, étudiants inscrits dans les établissements du territoire.

SSE développe une gouvernance partenariale avec :

- l'ensembles des acteurs de soin
- représentants étudiants et établissements partenaires

Missions

- prévention, promotion et éducation à la santé
- accès aux soins de premier recours de tous les étudiants de leur territoire
- veille sanitaire (crise sanitaire, méningite, tuberculose...)

Stratégie spécifique pour les thématiques suivantes

- la santé mentale (Premier Secours en Santé Mentale : PSSM)
- santé sexuelle
- nutrition et activité physique adaptée
- les conduites addictives

Participation à l'offre de santé

Les axes nationaux sont définis par la conférence de prévention étudiantes co-présidée en lien avec les plans nationaux de santé publique par la DGS et la DGESIP

Plans nationaux de santé publique par :

- DGS Direction générale de la Santé
- DGSIP

Désignation d'un service commun doté d'un conseil de service qui pilote la politique de santé étudiante sur le Territoire.

Conseil de service : pilote politique de santé étudiante, s'appuie sur expertise médicale du

Instance de démocratie sanitaire, valide modalités de partenariat

- ARS : vérifie que SSE s'inscrit dans offre de santé du territoire, réduit inégalité territoriale, prévention et problèmes d'accès aux soins
- VPE CROUS
- étudiants
- partenaires
- CPAM

### **Questions de vos élus**

- Combien d'étudiants supplémentaires seront pris en charge ? Cela ne va pas être possible d'accueillir l'ensemble des étudiants, même si c'est un souhait du MESRI, inscrit dans la réforme. On nous a conseillé de limiter le nombre de conventions.
- Comment allez-vous faire pour voir tous les étudiants au vu des effectifs du service ? Pas possible également en termes de locaux, et on est en sous effectifs, pénurie de médecin sur le territoire.  
Vous soulevez un problème très important, il va falloir être inventif.
- Vous ne verrez plus tous les étudiants, mais seulement le public prioritaire national : allez-vous continuer à voir les publics, par ex les mineurs dans certaines composantes qui ne peuvent pas démarrer les TP sans avoir eu une visite médicale ? Oui on va prendre en compte localement et c'est pour cela que l'on va devoir dialoguer avec les scolarités.

Question du CROUS : Suivi des étudiants du sco, classes prépa, BTS ?

Prévus dans le dispositif mais on ne sait pas comment vont être mise en œuvre les conventions. Pas possible du jour au lendemain, à mettre en place progressivement.

## **6. Accessibilité à la restauration des étudiants de l'UL**

Inquiétude vis à vis des longues files d'attente dans certains restaurants universitaires.

Agnès BEGUE, directrice du CROUS et Pascal Scuderi, Directeur de la Restauration du CROUS

Accroissement de la fréquentation de 20% (repas 1€, précarité). ouvert des caisses sur chaque ligne de restauration (insuffisant). Pas de fermeture de restaurant.

En 1h30 on ne passera pas plus d'étudiants qu'on le fait actuellement, on ne peut pas pousser les murs.

Ils ajoutent qu'il existe créneaux sous-utilisés (11h30-12h ; 12h50-13h30)

Ils ont des problèmes à recruter, revalorisation qui ont eu lieu sur les salaires dans le secteur privé que le CROUS ne peut pas suivre. La Rectrice a souhaité qu'un travail soit organisé sur le temps de midi dans les composantes.

Financement pour la création d'un espace de restauration à SHS Nancy sur le CLSH. Dans l'attente, mise à disposition d'une salle pour qu'ils viennent déjeuner.

## **7. Convention CROUS-UL accès à la restauration CROUS des étudiants SHS Metz durant les travaux**

Convention votée au CA du CROUS du 15 novembre qui permet l'accès à la restauration des étudiants délocalisés. Le CROUS s'engage à payer la différence entre le tarif à 3,30 € et 1 €.

## **8. Plan de sobriété énergétique**

Plan de sobriété énergétique par le VP Transition Écologique  
Guillain Mauviel

Vocation à être pluriannuel car double problématique : coût de l'énergie (16 M€ 2022, 28 M€ projeté 2023) + impact carbone (12500 t CO<sub>2</sub> = empreinte de 1300 français en énergie).

4000 t CO<sub>2</sub> en électricité

5800 t CO<sub>2</sub> en gaz naturel (pour 20 % de la chaleur UL)

2700 t CO<sub>2</sub> chauffage urbain

Objectif : minimum 10% d'économies en 2024 par rapport à 2019.  
20 % de l'objectif est déjà réalisé. 27 % sont planifiés.

Sobriété sur du long terme, pas juste pour cet hiver

Objectif :

MESRI : réduction de nos consommations d'énergie de 10% en 2 ans (vc 2019) (cf. circulaire du 24/09/2022)

Faire plus que 10% permettrait de réduire des dépenses qui altèrent nos capacités à investir pour l'avenir

Mais l'UL a déjà bcp œuvré sur l'efficacité énergétique depuis 10 ans (recrutement en 2009 de PJ Mougel)

- les marges de manœuvre évidentes ont déjà été activées
- le potentiel de gain rapide est réduit

Il faut désormais utiliser un levier efficace : la mobilisation de tous les agents et étudiantes pour réduire nos consommations

Électricité : entre les années 2018/2019 et 2021/2022 la baisse de consommation sur l'électricité se chiffre à 2450 MWh/an ou 5% sur ce poste, soit 20% de l'objectif global fixé pour 2024

Chauffage : baisse des consommations de l'ordre de 21 000 MWh/an ou 21,6% sur ce poste depuis 2009. Les consommations sur ce poste ont été stabilisées entre 2018/2019 et 2021/2022 malgré la sur-ventilation en air neuf imposée avec la crise sanitaire. Une diminution complémentaire de 3330 MWh soit 27 % de l'objectif global est également attendue avec les travaux du Plan France Relance d'ici 2024.

Moyens : régulation du chauffage et de la climatisation

- chauffage limité à 19° C et la climatisation à 26 °C

économie attendue est estimée à 7,5 % soit 5780 MWh/an 46% de l'objectif

- travaux d'efficacité énergétique (relamping, robinets thermostatiques), économies sur les 2 ans à venir s'élèvent à 930 MWh/an soit 7% de l'objectif global

Moyens : économies par les comportements individuels :

sur la chaleur

- aération 10 mn par jour avant de refermer
- pour éviter les courants d'air, les portes coupe-feu peuvent être fermées (que pour composantes qui ont des portes coupe-feu équipées avec des ventouses et avec des hublots)
- fermer les volets le soir (ceux qui ont des volets fonctionnels)

sur électricité

- éteindre les lumières en sortant
- supprimer là où cela est possible l'alimentation en eau chaude et la climatisation
- partager certains bureaux/labos pour pouvoir éteindre le chauffage dans les espaces libérés

D'autres mesures transversales à l'établissement

- Mise en place d'un bilan énergétique systématique grâce au travail de la cellule énergie qui est en cours de mise en place à la DPI
- politique d'investissement immobilier (mais difficile de faire mieux que ce qui était prévu)
- politique logistique
- stratégie achats (produits français, fabrication française, durée de la garantie)
- politique mobilités

Depuis 22/9 : constitution d'un réseau de correspondants transition écologique

depuis le 10/10 : enquête transmise aux composantes en lien avec les directions opérationnelles concernées. Élaboration d'un plan d'actions qui pourra être décliné/adapté à l'échelle d'une composante ou d'un campus. Il sera intégré dans le cadre le plus global du plan pluriannuel de sobriété de l'UL auquel seront également associés les correspondants TE

oct-nov : conception de supports et outils de communication (adaptables et personnalisables à chaque composante) pour sensibiliser à des bonnes pratiques autour de l'énergie (affiche, stickers.)

Pilotage du plan de sobriété sur les 2 prochaines années

Co-construction du plan de sobriété en mettant en lien les composantes et les directions concernées : doc acté en décembre 2022

Séquences thématiques en 23/24 (énergie, mobilités, achats)

accompagnement des correspondants TE (formations, ressources)

suivi de nos consommations et d'autres indicateurs (bilan en juin 2023 et en juin 2024)  
Modalités de poursuite de la politique de sobriété pour la période 2025/2027.

Question des étudiants : le dialogue avec les composantes est-il engagé, de quelle façon ?  
VP TE : oui, oui, elles commencent à faire des choses et à se mobiliser pour contribuer à faire des choses.

Question d'un élu EC : tout cela c'est bien mais à court terme. J'espère que dans le comité, dans les mois qui viennent, on pourra progresser. Avoir un travail à long terme, sur 2 ans. Faire des campagnes de communication, évoquer la situation des hébergés, l'adéquation des salles par rapport au nombre d'occupants.

VP TE : Prochaine réunion du comité, en janvier puis en mars, sur la sobriété numérique. La com on sait que c'est quelque chose sur lequel on va devoir revenir chaque année. Souhait de la présidence de ne pas mettre l'accent sur l'aspect économique.

Vote : 7 abstentions

## **9. Modification de la composition des comités EDI et Transition écologique**

Proposition de la part des organisations étudiantes

FEDELOR

UNEF : Tom Veloso et Raphaël Verstraten

FSE : Victor Henrion et Lucie Semin

Uni : Paul Dognin et Tom Dos Santos

vote : unanimité

## **10. Modification du règlement de labellisation Asso UL**

Le VPE, Ayan Bostanci demande l'avis des conseillers.

Il évoque un problème avec une demande de labellisation d'une association qui avait pour objectif de se faire élire dans une autre association (BDE d'une composante). Afin qu'elle ne puisse pas demander des subventions du FSDIE.

Débat sur une incompréhension de la part des conseillers, pourquoi cela gêne ? En quoi est-ce lié avec la labellisation ?

Pourquoi ne pas prévoir un reversement des fonds non utilisés par une asso et ajouter dans le règlement un frein à ce type de dérive ?

Vote : 5 contre (vos élus ont voté contre, il ne comprennent pas l'enjeu)

4 abstentions

9 pour

## **11. Comité FSDIE**

### **11.1. Modification de la composition du comité FSDIE**

vote : unanimité

## **11.2. Modification des critères du FSDIE**

Problématique de l’empreinte écologique des projets soutenus  
vote : 1 abstention

## **11.3. Subventions**

119 dossiers, 163 349 €  
accorde 74 292 €

Pas de subvention pour 40 demandes d’équipement car il ne reste pas de fonds.  
Vos élus s’en étonnent car il reste des crédits disponibles et cela pénalise des associations qui attendent une subvention, notamment beaucoup de bureau des sports (petits équipements sportifs, chasubles,)  
Réponse de la DVUC : c’est un budget d’initiative, à la base pas un budget d’équipement (dérogation depuis 3 ans)

Nous avons voté pour, afin de ne pas pénaliser les associations qui attendent leurs subventions, mais nous constatons un manque de transparence de la part du VPE, nous allons demander qu’un élu représentant les personnels soit membre de ce comité lorsqu’il sera renouvelé après les élections étudiantes de 2023.  
vote : 5 abstentions

## **12. Comité Vie Universitaire**

2 comités avec deux dispositifs qui co existent. : sapin et AI CVEC  
Les fusionner.  
Créer un comité VU  
Vote : Unanimité

Composition :  
Vote : Unanimité

Représentation :  
- 2 représentants d'une association étudiante labélisée UL,  
- 2 étudiants élus au CVU,  
- 2 élus du CVU non étudiants : Henri Vahabi et Anne Laplace-chassard  
Vote : Unanimité

## **13. Bonus engagement étudiant LMI**

Système de bonus propre en raison de la concurrence des écoles de commerce privées. avoir quelque chose de plus local dans ce qui est affiché.  
A titre expérimental, pas de cumul avec le bonus UL

Question de vos élus : quelles valeurs ajoutées ? Ce qui est proposé est déjà dans le B2E actuel.  
Le bonus ne pourra pas dépasser ce qui est dans le B2E.



DIFOR encourage l'extension de ce dispositif aux autres collègiuims.

Vote : 4 contre (nous avons voté contre car nous n'en voyons pas l'intérêt, c'est pour nous une façon déguisée de s'approprier le B2E qui est national est réparti de façon juste par un comité indépendant des composantes de formation)

2 abstentions

#### **14. Enquête vie Etudiante (EVE)**

1 ère du genre à l'UL.

Enquête CDV permet au niveau national de connaître les conditions de vie étudiante, publication de cahiers thématiques, mais UL n'a pas accès aux données de l'enquête nationale.

EVE : enquête régionale qui devra être comparée à l'enquête nationale.

Taux de réponse : 16 % pour enquête mobilité.

Souhaite avoir donnée à niveau fin, sur tout le territoire.

Prévu des relances téléphoniques ciblées pour corriger l'échantillon.

JANVIER 2023 – MARS 2023.

Objectifs de cette enquête :

- Volonté de produire un « baromètre » sur le degré de satisfaction de la vie étudiante (enquête qui a vocation à être reproduite régulièrement) et contribuer au bilan du schéma directeur consacré à la Vie étudiante en Lorraine (VéLo)
- Comprendre la place de l'offre de services de l'UL (sport, BU, etc.) dans l'offre globale (club extérieur, bibliothèques municipales, etc.) en mesurant la connaissance, l'utilisation et la satisfaction.

Questions : Rythme, restauration, logement, EDT, parcours étudiant, vie étudiante, perspectives, activités culture, sport, budget, santé social...

Calendrier : depuis juin rencontre partenaires. Finalisation début décembre, test le questionnaire. Passation du 16 janvier à mars 2023 (avant enquête CDV nationale)

Premiers résultats avril 2023, synthèse juin 2023 publié à l'ensemble de l'UL.

Novembre 2023 : publication cahiers thématiques "qualité vie étudiante" par territoire.

Vos élus au CVU :

Antoine Bonnefoy

Stéphanie Dap

Anne Laplace-Chassard